



Rigips réduit ses émissions de CO₂ et sa consommation de courant

Rigips SA fabrique en Suisse des carreaux de plâtre massifs pour l'aménagement intérieur. La matière première provient de ses propres carrières de Granges VS et de Leissigen BE.

L'installation de séchage – une fois fabriquées, les plaques de plâtre passent en effet par un processus de séchage complexe – est le plus grand consommateur d'énergie dans ce contexte. Afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂, Rigips SA décida en 2008 de connecter au réseau de gaz naturel l'usine de Heimberg en 2008 et celle de Leissigen en 2009. Le troisième site de production de Granges (VS) fonctionne au gaz naturel depuis le début. La consommation d'énergie des trois sites couverte chaque année avec le gaz naturel s'élève à environ 50 GWh, la consommation de courant à près de 5 GWh.

Le passage au gaz naturel a également permis d'optimiser le processus de production sur les deux sites et de réduire de 21 pour cent la consommation d'électricité. Quant aux émissions de CO₂, elles ont diminué de 28 pour cent dans les usines de Heimberg et Leissigen. Le CO₂ rejeté en moins chaque année représente donc plus de 4000 tonnes.

Rigips SA a dépassé ainsi la convention d'objectifs passée avec l'AEnEC (Agence de l'énergie pour l'économie). Enfin, le remboursement de la taxe sur le CO₂ (engagement de réduction des émissions avec la Confédération) a permis de réduire les coûts de production.

Pour en savoir plus: gazenergie.ch

Sites	Réduction des émissions de CO ₂ par tonne de carreaux de plâtre massifs			Réduction de la consommation électrique
	2007	2010	en %	en %
Granges VS	Gaz naturel	Gaz naturel	-5%	-26%
Heimberg BE	Mazout	Gaz naturel	-32%	-28%
Leissigen BE	Mazout lourd	Gaz naturel	-24%	-15%



Le robot nettoie les plaques de plâtre.